

LCOMMERCE
Société en nom collectif
au capital de 2 051 600 euros
Siège social : 26, Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine
RCS de Créteil n° 882 736 077

PROPOSITION D'AFFECTATION

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (44 542 832.53) euros au compte courant de ses associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 16 JUIN 2025

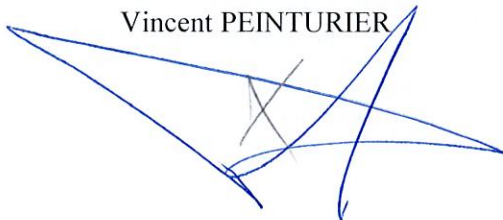
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (44 542 832.53) euros au compte courant de ses associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Gérance

Vincent PEINTURIER





Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros



S.N.C. L COMMERCE

26, Quai Marcel Boyer – 94200 IVRY SUR SEINE

S.N.C. au capital de 2 051 600 €

R.C.S. CRETEIL 882 736 077

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Grégoire BUNOT

Geneviève DURANTEAU

Christian PALVADEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP

Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts - comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr



6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex



www.cvaexperts.fr



Grégoire BUNOT

Geneviève DURANTEAU

Christian PALVADEAU

Rachel VIOLIN

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP

Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.N.C. L COMMERCE** relatifs à l'exercice **du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024** et qui se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	58 184 389 €
■ Chiffre d'affaires	130 905 977 €
■ Perte nette comptable	-44 542 833 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Herblain,

Le 17/02/2025

Marc FERRE

Christian PALVADEAU

☎ 02 40 92 66 00
✉ cva@cvaexperts.fr
🌐 www.cvaexperts.fr

📍 6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier).
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700 RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

Bilan actif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	35 094 343	22 362 788	12 731 555	15 315 125
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 308 911	22 181 175	11 127 736	14 704 537
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	33 160 033	22 181 175	10 978 858	14 691 217
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	148 878		148 878	13 320
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	308 207	181 613	126 595	138 364
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	308 207	181 613	126 595	138 364
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 477 224		1 477 224	472 224
TITRES IMMOBILISES DIVERS	7 224		7 224	7 224
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 470 000		1 470 000	465 000
ACTIF CIRCULANT	46 353 233	900 399	45 452 834	34 814 743
STOCKS ET EN-COURS	18 121 904	814 945	17 306 960	14 527 161
MARCHANDISES	18 121 904	814 945	17 306 960	14 527 161
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	19 249 013	85 454	19 163 559	16 269 505
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 767 194		7 767 194	6 876 129
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	11 481 818	85 454	11 396 364	9 393 376
CREANCES DIVERSES (3)	400 216		400 216	292 040
DISPONIBILITES	7 712 817		7 712 817	2 993 971
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	869 283		869 283	732 067
TOTAL GENERAL	81 447 575	23 263 186	58 184 389	50 129 868
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 470 000	465 000
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	-42 491 233	-44 206 994
CAPITAL	2 051 600	2 051 600
RESULTAT DE L'EXERCICE	-44 542 833	-46 258 594
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	7 719	35 000
PROVISIONS POUR RISQUES	3 750	35 000
PROVISIONS POUR CHARGES	3 969	
DETTES(1)	100 667 902	94 301 863
DETTES FINANCIERES	59 929 873	58 099 700
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	59 929 873	58 099 700
DETTES D'EXPLOITATION	39 483 979	34 913 053
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	35 475 418	31 004 482
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 800 080	2 474 411
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	1 208 482	1 434 160
DETTES DIVERSES	853 166	793 283
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	215 832	168 764
AUTRES DETTES DIVERSES	637 334	624 519
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	400 883	495 827
TOTAL GENERAL	58 184 389	50 129 868
(1) Dont à plus d'un an	10 000 000	10 000 000
Dont à moins d'un an	90 667 902	84 301 863
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	132 448 227	126 055 338
VENTES DE MARCHANDISES	120 712 826	116 388 823
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	10 193 152	7 775 488
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>130 905 977</i>	<i>124 164 310</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	8 833	13 500
REPRISES SUR PROVISIONS	1 485 961	1 837 691
TRANSFERTS DE CHARGES	19 286	30 928
AUTRES PRODUITS	28 168	8 909
CHARGES D'EXPLOITATION	176 221 863	171 697 936
ACHAT DE MARCHANDISES	114 339 360	109 012 706
VARIATION DES STOCKS	-2 414 867	1 333 343
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	12 273 414	12 068 585
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	33 647 313	32 727 421
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	385 971	354 963
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 093 323	5 534 901
CHARGES SOCIALES	2 666 102	2 360 764
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 260 346	6 838 496
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	900 399	1 450 961
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	7 719	
AUTRES CHARGES	62 781	15 795
RESULTAT D'EXPLOITATION	-43 773 636	-45 642 598
PRODUITS FINANCIERS	11 955	
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	11 955	
CHARGES FINANCIERES	412 208	365 505
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	412 208	365 505
RESULTAT FINANCIER	-400 253	-365 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-44 173 889	-46 008 103

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 900	152 728
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 900	152 728
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 646	93 337
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 755	
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 891	93 337
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 746	59 391
PARTICIPATIONS DES SALARIES	367 198	309 883
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>132 465 082</i>	<i>126 208 066</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>177 007 914</i>	<i>172 466 660</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	-44 542 833	-46 258 594
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	389 775	337 475

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux statuts de la S.N.C., les associés se sont engagés à apurer les pertes (44 542 K€ pour 2024) au prorata des parts dans le capital dès l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels.

Le déficit de la S.N.C. sera affecté en diminution du compte avances de fonds libellé « Associés – contribution active » qui s'élève au 31 Décembre 2024 à 49 930 K€.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de :

- les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de la branche d'activité du 02/01/2021. L'amortissement est calculé sur une durée de 5 ans.
- les évolutions et modifications des logiciels informatiques comptabilisés. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La dépréciation s'appuie sur :

- L'analyse des ventes lors de la période de solde d'hiver de janvier et février,
- L'analyse des perspectives de ventes élaborées par les services commerciaux.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 20 516 parts de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	2 051 600			2 051 600
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1 (*)	-46 258 594		-46 258 594	
Résultat de l'exercice N		-44 542 833		-44 542 833
	-44 206 994	-44 542 833	-46 258 594	-42 491 233

(*) Apurement des pertes par les associés conformément aux dispositions statutaires.

S.N.C. L COMMERCEExercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	28 693 690	4 620 121	4 900	33 308 911
Immobilisations corporelles	251 662	56 546		308 207
Immobilisations financières - titres	7 224			7 224
Immobilisations financières - créances	465 000	1 005 000		1 470 000
	29 417 576	5 681 667	4 900	35 094 343

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	13 989 153	8 192 031	9	22 181 175
Immobilisations corporelles	113 298	68 315		181 613
	14 102 451	8 260 346	9	22 362 788

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	8 260 346		
	- Dégressive			
	- Exceptionnelle			

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	35 000	7 719	35 000	7 719
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant ⁽²⁾	1 450 961	900 399	1 450 961	900 399
	1 485 961	908 118	1 485 961	908 118

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	908 118	1 485 961	
	- Financier			
	- Exceptionnel			

La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	26 709
- montants repris parce que devenus sans objet :	8 291

Les dotations aux provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour couvrir :

- un risque de redressement fiscal sur la TVA pour 3 969 €
- un risque sur un litige commercial pour 3 750 €.

⁽²⁾ La dépréciation pour l'actif circulant d'un montant de 900 k € se décompose de la façon suivante :

- Une dépréciation sur stock à hauteur de 815 k € ;
- Une dépréciation sur créances d'exploitation de 85 k € (créances fournisseurs) ;

S.N.C. L COMMERCE*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 470 000	1 470 000	
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	19 249 013	19 249 013	
Créances diverses	400 216	400 216	
Charges constatées d'avance	869 283	869 283	
	21 988 511	21 988 511	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	59 929 873	49 929 873		10 000 000
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	39 483 979	39 483 979		
Dettes diverses	853 166	853 166		
Produits constatés d'avance	400 883	400 883		
	100 667 902	90 667 902		10 000 000

⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 59 929 873

S.N.C. L COMMERCEExercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les postes de la rubrique DETTES D'EXPLOITATION incluent notamment :

	N	N-1
Factures non parvenues sur charges de structure	6 009 229	4 763 881
Factures non parvenues d'achats de marchandises	766 805	2 932 494
<i>*Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)</i>	<u>6 776 034</u>	<u>7 696 375</u>
Dettes sociales	1 128 234	988 397
Dettes fiscales	986 531	827 754
<i>*Dettes fiscales et sociales à payer (2)</i>	<u>2 114 765</u>	<u>1 816 151</u>
Clients, avoir à établir sur ventes de marchandises	565 158	916 220
<i>*Autres dettes d'exploitation (3)</i>	<u>565 158</u>	<u>916 220</u>
Total (1) + (2) + (3)	9 455 957	10 428 746

Les postes de la rubrique DETTES DIVERSES incluent notamment :

	N	N-1
Fournisseurs factures non parvenues sur immobilisations	215 832	168 764
Total	215 832	168 764

Produits constatés d'avance :

	N	N-1
Ventes clients	400 883	495 827
Total	400 883	495 827

Charges constatées d'avance :

	N	N-1
Autres achats et charges externes	869 283	732 067
Total	869 283	732 067

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Les postes de la rubrique CREANCES D'EXPLOITATION incluent notamment :

	N	N-1
Clients factures à établir	5 349 576	3 825 185
*Créances clients et comptes rattachés (1)	5 349 576	3 825 185
Fournisseurs ristournes à recevoir et autres avantages financiers	3 590 582	2 852 787
Fournisseurs avoirs à recevoir	416 988	1 048 210
Créances organismes sociaux à recevoir	5 137	6 391
Créances organismes fiscaux à recevoir	1 060 954	1 297 431
*Autres créances d'exploitation (2)	5 073 661	5 204 819
Total (1) + (2)	10 423 237	9 030 004

Valeur mobilière de placement

Néant

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un site d'e-commerce et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Ventes de marchandises	120 712 826	116 388 822
Production vendue	10 193 152	7 775 487
	130 905 977	124 164 310

Il est réalisé exclusivement en France (Sauf commissions pour 421 k€).

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	99
Agents de maîtrise	8
Employés	7
	114

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cessions d'immobilisations	4 891	4 900
Pénalités et amendes	1 755	
	6 646	4 900

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (*ordonnance du 21/10/1986*)

L'intéressement des salariés (*loi du 07/11/1990*)

367 198

367 198

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Néant

Dettes garanties par des suretés personnelles

Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de la vente à distance.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en ne retenant que les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.38 % ^(*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 45 % ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2024 ;

^(*) Taux IBOXX au 31/12/2024.

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 277 000 €

Entreprises liées

S.C. GALEC

Participations

Dépréciation participations

Créances rattachées à des participations

Immobilisations financières diverses

Clients et comptes rattachés

Créances diverses

Charges constatées d'avance

Emprunts et dettes financières divers

59 929 873

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Autres dettes diverses

Produits de participation

Valeurs mobilières et créances de l'actif
immobilisé

Charges financières

389 775

Filiales et participations détenues

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.C. GALEC

26 Quai Marcel Boyer

94200 IVRY-SUR-SEINE

R.C.S. : Créteil 642 007 991

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels s'élèvent à 94 000 € H.T.



I LCOMMERCE

Société en Nom Collectif au capital social de 2 051 600 €
26 Quai Marcel Boyer
94200 Ivry sur Seine

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

I EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LCommerce** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mai 2024

Le commissaire aux comptes

BM&A

Pascal de Rocquigny

Pascal de Rocquigny

Marie-Cécile Moinier

Marie Cécile Moinier



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

S.N.C. L COMMERCE

26, Quai Marcel Boyer – 94200 IVRY SUR SEINE

S.N.C. au capital de 2 051 600 €

R.C.S. CRETEIL 882 736 077

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP
Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts – comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

 6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

Bilan actif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	35 094 343	22 362 788	12 731 555	15 315 125
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 308 911	22 181 175	11 127 736	14 704 537
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	33 160 033	22 181 175	10 978 858	14 691 217
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	148 878		148 878	13 320
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	308 207	181 613	126 595	138 364
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	308 207	181 613	126 595	138 364
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 477 224		1 477 224	472 224
TITRES IMMOBILISES DIVERS	7 224		7 224	7 224
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 470 000		1 470 000	465 000
ACTIF CIRCULANT	46 353 233	900 399	45 452 834	34 814 743
STOCKS ET EN-COURS	18 121 904	814 945	17 306 960	14 527 161
MARCHANDISES	18 121 904	814 945	17 306 960	14 527 161
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	19 249 013	85 454	19 163 559	16 269 505
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 767 194		7 767 194	6 876 129
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	11 481 818	85 454	11 396 364	9 393 376
CREANCES DIVERSES (3)	400 216		400 216	292 040
DISPONIBILITES	7 712 817		7 712 817	2 993 971
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	869 283		869 283	732 067
TOTAL GENERAL	81 447 575	23 263 186	58 184 389	50 129 868
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 470 000	465 000
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	-42 491 233	-44 206 994
CAPITAL	2 051 600	2 051 600
RESULTAT DE L'EXERCICE	-44 542 833	-46 258 594
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	7 719	35 000
PROVISIONS POUR RISQUES	3 750	35 000
PROVISIONS POUR CHARGES	3 969	
DETTE(1)	100 667 902	94 301 863
DETTE FINANCIERE	59 929 873	58 099 700
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	59 929 873	58 099 700
DETTE D'EXPLOITATION	39 483 979	34 913 053
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	35 475 418	31 004 482
DETTE FISCALES ET SOCIALES	2 800 080	2 474 411
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	1 208 482	1 434 160
DETTE DIVERSE	853 166	793 283
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	215 832	168 764
AUTRES DETTES DIVERSES	637 334	624 519
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	400 883	495 827
TOTAL GENERAL	58 184 389	50 129 868
(1) Dont à plus d'un an	10 000 000	10 000 000
Dont à moins d'un an	90 667 902	84 301 863
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	132 448 227	126 055 338
VENTES DE MARCHANDISES	120 712 826	116 388 823
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	10 193 152	7 775 488
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>130 905 977</i>	<i>124 164 310</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	8 833	13 500
REPRISES SUR PROVISIONS	1 485 961	1 837 691
TRANSFERTS DE CHARGES	19 286	30 928
AUTRES PRODUITS	28 168	8 909
CHARGES D'EXPLOITATION	176 221 863	171 697 936
ACHAT DE MARCHANDISES	114 339 360	109 012 706
VARIATION DES STOCKS	-2 414 867	1 333 343
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	12 273 414	12 068 585
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	33 647 313	32 727 421
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	385 971	354 963
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 093 323	5 534 901
CHARGES SOCIALES	2 666 102	2 360 764
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 260 346	6 838 496
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	900 399	1 450 961
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	7 719	
AUTRES CHARGES	62 781	15 795
RESULTAT D'EXPLOITATION	-43 773 636	-45 642 598
PRODUITS FINANCIERS	11 955	
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	11 955	
CHARGES FINANCIERES	412 208	365 505
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	412 208	365 505
RESULTAT FINANCIER	-400 253	-365 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-44 173 889	-46 008 103

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 900	152 728
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 900	152 728
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 646	93 337
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 755	
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 891	93 337
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 746	59 391
PARTICIPATIONS DES SALARIES	367 198	309 883
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>132 465 082</i>	<i>126 208 066</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>177 007 914</i>	<i>172 466 660</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	-44 542 833	-46 258 594

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	389 775	337 475

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux statuts de la S.N.C., les associés se sont engagés à apurer les pertes (44 542 K€ pour 2024) au prorata des parts dans le capital dès l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels.

Le déficit de la S.N.C. sera affecté en diminution du compte avances de fonds libellé « Associés – contribution active » qui s'élève au 31 Décembre 2024 à 49 930 K€.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de :

- les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de la branche d'activité du 02/01/2021. L'amortissement est calculé sur une durée de 5 ans.
- les évolutions et modifications des logiciels informatiques comptabilisés. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La dépréciation s'appuie sur :

- L'analyse des ventes lors de la période de solde d'hiver de janvier et février,
- L'analyse des perspectives de ventes élaborées par les services commerciaux.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 20 516 parts de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	2 051 600			2 051 600
Primes d’émission, de fusion, ...				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l’exercice N-1 (*)	-46 258 594		-46 258 594	
Résultat de l’exercice N		-44 542 833		-44 542 833
	-44 206 994	-44 542 833	-46 258 594	-42 491 233

(*) Apurement des pertes par les associés conformément aux dispositions statutaires.

S.N.C. L COMMERCE*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	28 693 690	4 620 121	4 900	33 308 911
Immobilisations corporelles	251 662	56 546		308 207
Immobilisations financières - titres	7 224			7 224
Immobilisations financières - créances	465 000	1 005 000		1 470 000
	29 417 576	5 681 667	4 900	35 094 343

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	13 989 153	8 192 031	9	22 181 175
Immobilisations corporelles	113 298	68 315		181 613
	14 102 451	8 260 346	9	22 362 788

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	8 260 346		
	- Dégressive			
	- Exceptionnelle			

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	35 000	7 719	35 000	7 719
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant ⁽²⁾	1 450 961	900 399	1 450 961	900 399
	1 485 961	908 118	1 485 961	908 118

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	908 118	1 485 961	
	- Financier			
	- Exceptionnel			

La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	26 709
- montants repris parce que devenus sans objet :	8 291

Les dotations aux provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour couvrir :

- un risque de redressement fiscal sur la TVA pour 3 969 €
- un risque sur un litige commercial pour 3 750 €.

⁽²⁾ La dépréciation pour l'actif circulant d'un montant de 900 k € se décompose de la façon suivante :

- Une dépréciation sur stock à hauteur de 815 k € ;
- Une dépréciation sur créances d'exploitation de 85 k € (créances fournisseurs) ;

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 470 000	1 470 000	
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	19 249 013	19 249 013	
Créances diverses	400 216	400 216	
Charges constatées d'avance	869 283	869 283	
	21 988 511	21 988 511	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	59 929 873	49 929 873		10 000 000
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	39 483 979	39 483 979		
Dettes diverses	853 166	853 166		
Produits constatés d'avance	400 883	400 883		
	100 667 902	90 667 902		10 000 000

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 59 929 873

S.N.C. L COMMERCE*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les postes de la rubrique DETTES D'EXPLOITATION incluent notamment :

	N	N-1
Factures non parvenues sur charges de structure	6 009 229	4 763 881
Factures non parvenues d'achats de marchandises	766 805	2 932 494
<i>*Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)</i>	<u>6 776 034</u>	<u>7 696 375</u>
Dettes sociales	1 128 234	988 397
Dettes fiscales	986 531	827 754
<i>*Dettes fiscales et sociales à payer (2)</i>	<u>2 114 765</u>	<u>1 816 151</u>
Clients, avoir à établir sur ventes de marchandises	565 158	916 220
<i>*Autres dettes d'exploitation (3)</i>	<u>565 158</u>	<u>916 220</u>
Total (1) + (2) + (3)	9 455 957	10 428 746

Les postes de la rubrique DETTES DIVERSES incluent notamment :

	N	N-1
<i>Fournisseurs factures non parvenues sur immobilisations</i>	215 832	168 764
Total	215 832	168 764

Produits constatés d'avance :

	N	N-1
<i>Ventes clients</i>	400 883	495 827
Total	400 883	495 827

Charges constatées d'avance :

	N	N-1
<i>Autres achats et charges externes</i>	869 283	732 067
Total	869 283	732 067

S.N.C. L COMMERCE*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024*Les postes de la rubrique CREANCES D'EXPLOITATION incluent notamment :

	N	N-1
Clients factures à établir	5 349 576	3 825 185
<i>*Créances clients et comptes rattachés (1)</i>	5 349 576	3 825 185
Fournisseurs ristournes à recevoir et autres avantages financiers	3 590 582	2 852 787
Fournisseurs avoirs à recevoir	416 988	1 048 210
Créances organismes sociaux à recevoir	5 137	6 391
Créances organismes fiscaux à recevoir	1 060 954	1 297 431
<i>*Autres créances d'exploitation (2)</i>	5 073 661	5 204 819
Total (1) + (2)	10 423 237	9 030 004

Valeur mobilière de placement**Néant****■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un site d'e-commerce et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Ventes de marchandises	120 712 826	116 388 822
Production vendue	10 193 152	7 775 487
	130 905 977	124 164 310

Il est réalisé exclusivement en France (Sauf commissions pour 421 k€).

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	99
Agents de maîtrise	8
Employés	7
	114

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cessions d'immobilisations	4 891	4 900
Pénalités et amendes	1 755	
	6 646	4 900

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	
L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	367 198
	367 198

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles Néant

Engagements financiers Néant

Dettes garanties par des suretés personnelles Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de la vente à distance.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en ne retenant que les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.38 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 45 % ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2024 ;

^(**) Taux IBOXX au 31/12/2024.

S.N.C. L COMMERCE

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 277 000 €

Entreprises liées

S.C. GALEC

Participations	
Dépréciation participations	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières diverses	
Clients et comptes rattachés	
Créances diverses	
Charges constatées d'avance	
Emprunts et dettes financières divers	59 929 873
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes diverses	
Produits de participation	
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé	
Charges financières	389 775

Filiales et participations détenues Néant

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.C. GALEC

26 Quai Marcel Boyer

94200 IVRY-SUR-SEINE

R.C.S. : Créteil 642 007 991

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d’audit légal des comptes annuels s’élèvent à 94 000 € H.T.



11 rue de Laborde • 75008 Paris
+33(0)1 40 08 99 50 • www.bma-groupe.com

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
RCS Paris 348 461 443

